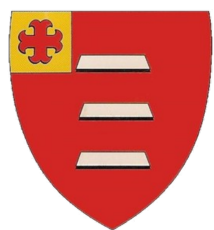


FRESNES INFOS



FRESNES LES MONTAUBAN



"Carrefour de l'Artois"

Numéro 283

Décembre 2020

À la une... la garderie prépare Noël



Dans ce numéro

- Lettre au Père Noël
- Cartes cadeaux
- Colis des aînés
- Cadeau de fin d'année
- Feux d'artifices
- Secrétariat de mairie
- Vidéo-protection
- Stationnement des véhicules
- Compteurs gaz
- Entraide
- Intervention de Noréade
- Collecte des déchets verts
- Analyse de l'eau
- Annexe 1 : Adoptez le bon geste de tri

Écris ta lettre au Père Noël

Message pour vos enfants.



« Tu es impatient de savoir ce que le Père Noël va t'apporter comme cadeaux. Il a écrit à la mairie et souhaite que tu lui envoies une petite lettre pour connaître tes souhaits. Dépose ton courrier dans la boîte aux lettres blanche de la mairie **entre le 1er et le 12 décembre**, avec ton nom, ton âge, ton adresse. Le Père Noël a promis de te répondre, avec l'aide de ses petits lutins. Il te faudra guetter le facteur ! »

Merci aux parents qui joueront le jeu. Ceci ne remplacera pas le traditionnel spectacle de Noël qui n'est pas autorisé au vue de la crise sanitaire, mais permettra un peu de rêve.

Distribution des cartes cadeaux de Noël

Les cartes ont été distribuées dans les boîtes aux lettres. le samedi 14 novembre dans la matinée.

Il nous reste une carte pour un enfant dont nous avons l'identité mais pas l'adresse. Si vous êtes concernés, rapprochez-vous de la mairie (téléphone ou mail).

Malheureusement, des demandes ont été faites à la mairie après la distribution. Il avait été précisé à plusieurs reprises (Fresnes Infos, Panneau Pocket) que les inscriptions se terminaient le 30 octobre et qu'au-delà de cette date, il ne nous était plus possible de prendre en considération les demandes hors délai.

Distribution du colis des aînés

La distribution des colis de Noël pour les plus de 65 ans aura lieu en mairie **le samedi 12 décembre de 9 heures à 12 heures et le lundi 14 décembre de 9 heures à 12 heures 30**. Munissez-vous de l'attestation de déplacement dérogatoire en cochant la 2ème case « déplacements.....le retrait de commande ». Vous pouvez prendre, avec leur autorisation écrite, les colis de voisins qui ne pourraient pas venir.

Si vous êtes dans l'impossibilité physique de vous déplacer, vous pouvez demander à une connaissance de prendre votre colis ou vous rapprocher de la mairie (**03 21 50 21 21**) pour qu'on vous le porte à domicile.

Cadeau de fin d'année

Vous trouverez dans votre boîte aux lettres, courant décembre, une petite attention de la municipalité pour marquer la fin de l'année et le passage à 2021

Feux d'artifices

Les feux d'artifices privés ne sont pas autorisés.

N'oublions pas que la France est en « Vigipirate urgence attentat. »



Fermeture du secrétariat de mairie

Le secrétariat de mairie sera fermé **du lundi 21 décembre 2020 au 2 janvier 2021 inclus**.

En cas d'urgence, vous pouvez appeler le **07 84 13 64 66**

Vidéo-protection

Comme vous avez pu le constater, la vidéo-protection a été installée.

Les caméras ont été positionnées à trois endroits : carrefour route nationale / rue de l'abreuvoir, carrefour route nationale / rue de l'Eglise et rue de Biache (sortie du village).



Le système est opérationnel. Il permet de surveiller les passages des véhicules. Le système ne filme ni les particuliers ni leurs habitations.

Un rappel : si vous avez installé sur votre propriété des caméras de surveillance, en aucun cas elles ne doivent filmer l'espace public (il faut flouter les images ou réorienter vos caméras). Vérifiez que votre installation est conforme à la loi.

Stationnement des véhicules

Des habitants nous ont interpellés à propos du stationnement des véhicules sur les trottoirs des rues où la circulation est importante (rue de l'Eglise, rue de Biache), obligeant les piétons à emprunter la chaussée, ce qui est dangereux.

Le code de la route stipule que, si les véhicules ont une tolérance au stationnement sur trottoir, il est obligatoire de laisser un espace libre pour les piétons, les poussettes et fauteuils roulants.

Tout le monde n'a certes pas de garage ou de dégagement pour garer les véhicules mais nous comptons sur votre civisme pour que piétons et automobilistes puissent cohabiter en toute sécurité.

Compteurs gaz communicants

En 2022, tous les compteurs gaz seront communicants (principe des compteurs électriques linky). Ils permettront de mieux gérer la consommation par des envois journaliers des données. L'an prochain, les compteurs des usagers concernés seront changés. Si vous ne souhaitez pas ce compteur communicant, il faut savoir que les relevés sur place nécessiteront le déplacement d'un technicien et seront payants.



La transmission des données sera effectuée par un concentrateur et une antenne discrète qui sera installée sur le toit de l'atelier communal (délibération adoptée au conseil municipal du mardi 24 novembre 2020). Les ondes émises (2 à 3 secondes par jour) sont extrêmement minimes et nettement inférieures à la Wifi, aux téléphones portables par exemple.

Entraide

Dans cette période de crise sanitaire où certains d'entre vous n'osent pas sortir, vous pouvez contacter la mairie qui peut vous apporter une aide en faisant vos courses alimentaires, en allant à la pharmacie.....

N'hésitez pas à nous contacter.

En revanche, si vous souhaitez apporter une aide à ces personnes, faites-vous connaître à la mairie et nous vous mettrons en relation.

Intervention de Noréade

Noréade a mandaté le cabinet de géomètres INGEO pour prendre des mesures sur le réseau d'eau potable, notamment sur les bouches à clés. Des géomètres sont présents sur la commune pour une durée d'un mois.



Fin prévue de l'opération : mi-décembre.

Collecte des déchets verts

Dernier ramassage des déchets verts pour l'année 2020 : **jeudi 10 décembre**

Analyse de l'eau

Suite à l'arrêté préfectoral du 25 octobre 2012 concernant la teneur en ions perchlorates, l'eau de réseau à Fresnes Les Montauban est soumise à la restriction d'usage et ne doit pas être consommée par les nourrissons de moins de 6 mois. Relevé du 27 octobre 2020 : taux de Nitrates = **36,0 mg/l** (Norme 50 mg/l)



Bonnes fêtes de fin d'année à tous

Etat civil

Elle est née : Noélia KALDE née le 06 novembre 2020

Il nous a quittés : Alain Gendre le 22 novembre 2020



Nous contacter

MAIRIE

1, rue de l'Eglise

62490 FRESNES LES MONTANBAN

☎ 03 21 50 21 21

✉ mairie@fresneslesmontauban.fr

@ www.fresneslesmontauban.fr